

VIE LOCALE

Beaune : l'Association beaunoise pour la protection de l'enfance cherche à s'adapter

Le 07/06/2014

Pour pallier aux restrictions budgétaires du conseil général en faveur des jeunes majeurs, l'Association beaunoise pour la protection de l'enfance cherche à rendre ses protégés plus indépendants. Photo A.-L. B.

L'assemblée générale de l'Association beaunoise pour la protection de l'enfance s'est tenue mercredi. L'occasion d'évoquer les profondes évolutions qui secouent l'association.

Océane a 16 ans. Et elle vit au foyer collectif de l'Association beaunoise pour la protection de l'enfance (ABPE) depuis l'année dernière. Quand elle était encore enfant, elle a dû quitter le domicile de sa mère en proie à des problèmes d'alcool. Après avoir vécu quelque temps dans une famille d'accueil, elle emménage chez son père. Trois ans plus tard, c'est un nouveau déménagement. La cohabitation se passe mal, l'homme se montre violent envers sa fille. Des scrupules l'empêchent de porter plainte contre lui, mais elle quitte le domicile familial pour venir habiter au foyer collectif de l'ABPE. Ce qui lui permet aujourd'hui de se préparer à intégrer un bac pro secrétariat.

L'association encadre plus de 200 jeunes

Ce parcours chaotique, rythmé de ruptures familiales souvent douloureuses, ressemble à celui de tous les jeunes suivis par cette association. Et ils sont, au total, plus de 200, a rappelé Hélène Berthault, présidente de l'ABPE, lors de l'assemblée générale de l'association mercredi.

En 2012, l'ABPE a signé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec le conseil général qui lui permet de donner à son action davantage de souplesse. Dans le même temps, « depuis 2013, le conseil général a baissé les moyens pour financer les dispositifs d'encadrement des jeunes majeurs », constate Alain Caron, directeur de l'ABPE. Parce que le conseil général a le devoir de prendre en charge les jeunes jusqu'à 18 ans mais la prise en charge des jeunes majeurs est facultative. « Cela veut dire que pour certains, quand ils ont 18 ans, ils sont complètement démunis. Donc, notre rôle est d'être vigilant à cela et de les préparer le mieux possible à affronter la vie quotidienne », déclare le directeur.

Préparer les jeunes à être autonomes

C'est essentiellement en cela que l'ABPE a évolué depuis deux ans. « Avant, nous étions davantage dans un rôle de protection que de préparation à l'autonomie », ajoute Alain Caron.

Pour atteindre cet objectif, l'association cherche à diversifier ses modes d'hébergement et d'accompagnement. Désormais, elle propose aux jeunes des logements individuels mais également de la colocation. « Parce que l'apprentissage par les pairs permet l'accès à une plus grande autonomie », estime Alain Caron. Ces solutions viennent en complément des logements collectifs que proposait déjà l'ABPE. « L'idée, c'est de partir des besoins de l'enfant. De choisir l'hébergement qui lui convient le mieux. Parce que certains ne veulent pas aller en famille d'accueil par loyauté envers leur famille d'origine. » Toujours pour

favoriser l'autonomie du jeune, l'ABPE va mettre en place cette année un outil d'évaluation des aptitudes du jeune. Cet outil, appelé Evagoa, a l'ambition de permettre de mieux construire le parcours des jeunes.

L'autre évolution vers laquelle tend l'ABPE, c'est de maintenir le plus possible le lien entre l'enfant et sa famille. Certains enfants, au lieu d'être placés en famille d'accueil, reçoivent la visite quotidienne d'éducateurs spécialisés chargés de travailler avec la famille. Ce dispositif, initié en 2013, concerne 18 jeunes. Et ce n'est pas le seul. L'ABPE connaît aujourd'hui une importante évolution et, plutôt que de subir ces nouvelles contraintes, elle semble chercher à se les approprier.

Sur le même sujet

- Portes ouvertes le week-end prochain